

ACTUALITES

Actualités sanitaires

Les ravageurs

Pucerons, thrips, acariens tétranyques
A surveiller

Autres ravageurs : chenilles sur chrysanthèmes, cochenilles farineuses, tigres sur *Pieris*

Ravageurs suivis par le réseau de piégeage

Pyrale du buis
Présence de papillons et chenilles

Tordeuse européenne de l'œillet
Captures variables/présence de chenilles

Duponchella fovealis
Vol à suivre, dégâts sur mini cyclamen

Maladies cryptogamiques

Oïdium
Présence en cultures florales et pépinières

Rouille
Sur *Gaura* et *Lewisia*

Accéder au site de la Surveillance Biologique du Territoire en cliquant [ici](#)

La semaine dernière a été marquée par une météo ensoleillée, peu de précipitations et des températures nocturnes plus fraîches, ce qui a favorisé le développement de l'oïdium. En fin de semaine, les températures ont augmenté et sont restées élevées jusqu'en ce début de semaine. Ensuite, le temps a été plus couvert avant le retour de conditions ensoleillées et des températures de saison.

Ravageurs observés

Pucerons : à surveiller

Chrysanthèmes : sur les 6 cultures de parcelles fixes, 1 seule culture est touchée à 10 %.

Sur les autres parcelles flottantes, des foyers sont observables sur différents sites sous abri et en extérieur.

Cyclamen : il peut y avoir des foyers qui engendrent déformations et enroulements des feuilles.

Gestion du risque : détecter au plus tôt les foyers et suivre l'évolution des populations et des auxiliaires. Privilégiez les moyens de biocontrôle.

Vigilance vis-à-vis des capacités virulifères de certains pucerons : *Aphis gossypii*, *Aphis spiraeicola*, *Aulacorthum solani*, *Macrosiphum euphorbiae*, *Myzus persicae*...

Résistance de certaines espèces de pucerons aux produits phytosanitaires

Recherchons sites pour prélèvements

Les groupes ci-dessous sont exposés à un risque de résistance :

- *Myzus persicae* / cultures ornementales / pyrèthrinoides - (Éléments de reconnaissance pour le puceron *Myzus persicae* [ICI](#))
- *Macrosiphum rosae* / rosiers / flonicamide (Éléments de reconnaissance pour le puceron *Macrosiphum rosae* [ICI](#))



Si vous avez des suspicions de résistances concernant ces bioagresseurs, merci de bien vouloir nous contacter pour effectuer un prélèvement pour analyse en laboratoire, dans le cadre du plan de surveillance des résistances piloté par l'ANSES/ contact : noemie.jacquemin@polleniz.fr - 02 41 48 75 70.

Des outils et informations sur la résistance aux produits de protection des plantes sont disponibles sur le site Internet du réseau R4P (Réseau de Réflexion et de Recherche sur la Résistance aux Pesticides) de l'INRA : <https://www.r4p-inra.fr/fr/home/>

ABONNEMENT BSV

Retrouvez le bulletin de santé du végétal sur le web...

- www.draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr
- www.pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr
- www.polleniz.fr

... ou inscrivez-vous en ligne pour être informé directement par mail de chaque nouvelle parution : <https://pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/innovation-rd/agronomie-vegetal/bulletins-techniques-dont-bsv/bsv-pays-de-la-loire/abonnez-vous-gratuitement-aux-bsv/>

Thrips : à surveiller !

Chrysanthème et cyclamen : sur les 7 cultures de parcelles fixes, 1 seule culture de chrysanthème est touchée à 20 %, avec des ravageurs contrôlés par des lâchers d'acariens prédateurs.

Sur les autres parcelles flottantes de chrysanthème, des foyers sont observables par-ci, par-là.

Pépinière : *Heliethrips* est signalé sur différentes cultures de *Viburnum tinus*.

Acariens tétranyques : à surveiller !

Pépinières : signalement sur *Choisya*, *Euonymus*, *Gardenia*, *Ilex crenata*, *Rosa*, ... et autres espèces sensibles sous abri.

Evaluation du risque : les acariens tétranyques profitent des conditions chaudes et d'une hygrométrie faible pour se développer. Utiliser une loupe de poche pour visualiser les œufs et les formes mobiles (larves, adultes).

BSV 5 du 7 juin 2019 [ICI](#)

Evaluation du risque : les conditions actuelles sont favorables au développement des thrips. Vigilance sur les dégâts directs et indirects (transmission de virus tels que TSWV, INSV, IYSV...)

BSV 5 du 7 juin 2019 [ICI](#)



Œufs, larves et adultes de *Tetranychus urticae*

• Autres ravageurs



En bref

- **Chenilles sur chrysanthèmes** : observations de chenilles défoliatrices sur différentes cultures. A surveiller.
- **Cochenilles farineuses sur *Choisya*** : conditions favorables à leur développement.
- **Tigres sur *Pieris*** : Cf. BSV 5 du 7/06/2019



Cochenilles farineuses sur *Choisya*
(*Pseudococcus viburni* sur la photo)



Tigres et leurs dégâts au revers d'une feuille de *Pieris*

Ravageurs suivis par le réseau de piégeage

• Pyrale du buis (*Cydalima/Diaphania perspectalis*)

Observations : le réseau de piégeage phéromonal est constitué d'une vingtaine de sites de piégeage (réseau JEVI et ornement) répartis sur la région des Pays de la Loire.

Les captures de papillons sont variables. Il peut y avoir des reprises de captures par endroit alors que le nombre de papillons est faible à nul dans les pièges, sur d'autres sites. En cette saison, le chevauchement des générations est caractéristique de ce lépidoptère, cela montre l'intérêt d'effectuer une surveillance à la parcelle.

Du côté des chenilles, elles sont observées à des stades plutôt âgés quand il n'y a pas eu d'intervention pour les éliminer.

Cf. graphe ci-dessous pour l'évolution des captures de papillons par département.

Evaluation du risque : suivre l'émergence des papillons et l'activité des chenilles.

Piégeage : surveiller les vols des papillons avec des pièges à entonnoir associés à la phéromone spécifique de la pyrale de mai à octobre.

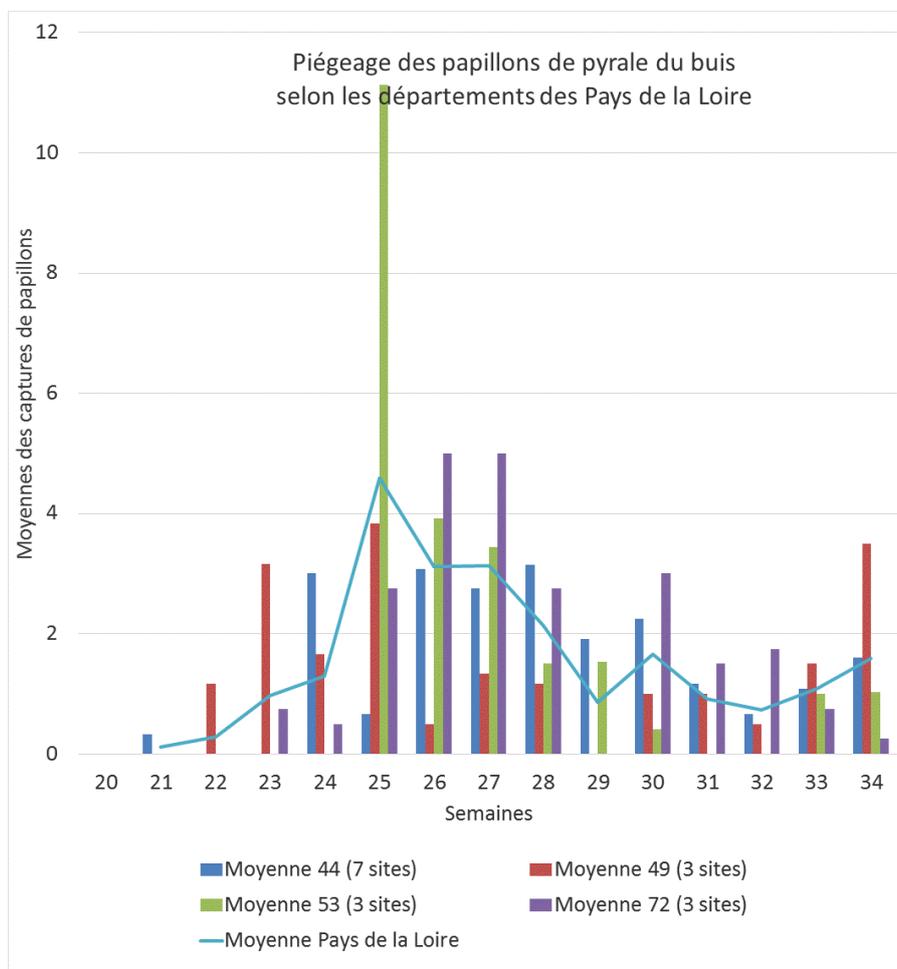
Prophylaxie : supprimer manuellement les chenilles et chrysalides en présence dans le cas d'une faible infestation.

Produits de biocontrôle :

- **micro-organismes :** intervenir avec un produit à base de *Bacillus thuringiensis subsp. kurstaki* en présence de jeunes chenilles, soit environ 1 semaine après le pic de vol identifié par piégeage. Soigner la qualité de la pulvérisation (traiter aussi l'intérieur des buis). Il est vivement conseillé de n'effectuer qu'un seul traitement par génération dans le but d'éviter d'éventuels phénomènes de baisse d'efficacité progressive du produit sur les populations, à la dose homologuée dans les conditions d'application indiquées.



Jeune chenille et dégâts de la pyrale du buis



Maladies cryptogamiques

Oïdium

Cultures florales et pépinières : divers foyers sur espèces sensibles à l'extérieur et sous abri.

En pépinières : observations récurrentes sur *Amelanchier* et *Quercus*.

Cf. BSV 2 du 12 avril 2019 [ICI](#)

Rouille

Observations sur *Lewisia* sous abri et *Gaura* en extérieur

Cf. BSV 2 du 12 avril 2019 [ICI](#)



Rouille sur Gaura

Informations diverses

• Ecophytopic

Retrouvez toute l'actualité sur la protection intégrée des cultures en cliquant [ici](#)



Note de service DGAL/SDQSPV/2019-615 du 22/08/2019 qui liste les produits de biocontrôle : retrouvez-là [ICI](#)

RESEAU DE SURVEILLANCE BIOLOGIQUE DU TERRITOIRE 2019 PAYS DE LA LOIRE



Rédacteur : Noémie JACQUEMIN – Polleniz - noemie.jacquemin@polleniz.fr

Directeur de publication : Claude Cochonneau, président de la Chambre régionale d'agriculture des Pays de la Loire

Comité de relecture : AREXHOR PL, BHR, CAPDL, CNPH, POLLENIZ, SRAL, RIPERT, FLEURON d'ANJOU.

Observateurs : horticulteurs, pépiniéristes, gestionnaires d'espaces verts, centres horticoles, techniciens, conseillers, formateurs.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La CAPDL dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées sur leurs parcelles.

Action copilotée par les ministères chargés de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Écophyto.